RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Crous
Toulouse
Occitanie

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire CROUS TOULOUSE, session 2026

La Directrice Générale du Crous de Toulouse Occitanie, Odile Jankowiak-Gratton

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire CROUS TOULOUSE, au titre de l'année 2026 :

Madame JANKOWIAK Odile, ingénieure de recherche hors classe, présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires Toulouse, Toulouse.
Madame MUNOZ Corinne, attachée principale d'administration de l'etat, vice-présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires Toulouse, Toulouse.
Monsieur CAILLE Bertrand, ingénieur de recherche, expert, Sciences Po Toulouse.
Monsieur MARQUES Nsiani, agent comptable, membre, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires Toulouse, Toulouse.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Toulouse, le 06/10/26

La directrice générale
Odile Jankowiak-Gratton

CROUS Toulouse-Occitanie Région Académique Occitanie